



# POUR NOS ÉLÈVES ET LES DISCIPLINES : AGISSONS POUR UNE AUTRE RENTRÉE !



La rentrée 2019 représente la première étape d'une révolution inédite dans l'Éducation et dans la Fonction publique. La loi Blanquer et la loi Fonction publique imposent une mise au pas de tous les personnels et mettent en place un management de proximité calqué sur les pires règles du privé. Le chef d'établissement jouera un rôle nouveau et déterminant pour mettre en œuvre les orientations du gouvernement : il pourra bloquer les promotions et les mutations, il pourra aller jusqu'à mettre à pied tout collègue 3 jours sans traitement et sans contestation possible. Avec la remise en cause des élus du personnel et la disparition du paritarisme, c'est un obstacle supplémentaire à l'expression démocratique dans les établissements.

Pour l'instant, des marges d'actions collectives restent possibles à l'échelle des établissements pour peu qu'elles soient visibles et relayées.

Effectifs en hausse en collège, deux HSA imposées, options en voie d'extinction partout, dédoublements supprimés, emplois du temps étirés voire irréalisables au lycée, groupes classe explosés, enseignements de spécialité saturés, d'autres supprimés, pression pour être professeur principal, fermeture de CIO... La rentrée 2019 s'annonce particulièrement mauvaise pour les personnels comme pour les élèves !

Outre les réformes au lycée, les moyens vont manquer partout sous l'effet des 118,5 emplois retirés à l'académie qui ne perd pourtant pas d'élèves, voire en gagne avec + 700 élèves en collège ! Le SNES-FSU Bretagne a décidé l'opération « **Agir pour une autre rentrée** » pour que des moyens soient réinjectés au plus vite dans les DGH. Et ils existent ! Chaque année le rectorat ne consomme pas tous ses moyens préfigurant sagement les suppressions de postes à venir la rentrée suivante. Mais les urgences sont là : **dédoublements à redonner aux disciplines, compléments de service à annuler, HSA à transformer en BMP, options à sécuriser, groupes de spécialités à ouvrir en première...** Les besoins ne manquent pas alors collectivement, en heures d'information syndicale par exemple, **faites la liste pour votre collège ou votre lycée des besoins à revendiquer pour sauver votre rentrée**. Le SNES dans une campagne médiatique popularisera auprès de l'opinion publique et des parents d'élèves l'état des besoins et présentera solennellement les demandes établissement par établissement au nouveau Recteur. Chaque gain sera en plus l'occasion d'enrichir les postes pour de meilleures affectations des TZR et les recrutements de contractuels mi-juillet.

**Luttons pour l'abrogation des réformes au lycée et l'abandon des lois Blanquer et Fonction publique, revendiquons des mesures immédiates pour les salaires !** Et pour faire sortir Blanquer de son mutisme et obtenir l'ouverture de négociations, le SNES n'exclut pas un appel à la grève le premier jour des surveillances du bac et du DNB. Saisissons-nous des conseils d'enseignement et des Conseils d'Administration pour faire la clarté sur les conditions de rentrée. **Le SNES ne reste pas sans agir pour améliorer les conditions de rentrée de toutes et tous !**

Le secrétariat académique du SNES-FSU Bretagne

Lutter contre un management débridé

Agir ensemble dans les établissements

Exiger des moyens pour sauver les disciplines

Enquête au verso : les besoins de vos établissements...

Lutter pour l'abrogation de ces réformes

Enquête à renseigner au verso



# QUELLES MESURES D'URGENCE POUR VOTRE ETABLISSEMENT ?

Établissement :

Département :

**ENQUÊTE**  
A compléter  
collectivement !

Mesures d'urgence à présenter au Recteur pour améliorer les conditions de rentrée 2019 pour nos élèves et pour les disciplines :

*Merci de donner si possible quelques éléments de contexte, chiffrer les besoins, éventuellement mettre des priorités...*



Et un message particulier pour le Ministre :

Enquête à retourner sur le mois de juin à la section académique du SNES-FSU

Bretagne, par courrier :

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes

ou par courriel : [s3ren@snes.edu](mailto:s3ren@snes.edu)

- Ne pas rester isolé-e, être conseillé-e, accompagné-e...
- Être régulièrement informé-e sur les évolutions de nos métiers, sur sa carrière...
- Agir ensemble pour défendre nos intérêts individuels et collectifs !

*Il y a bien des raisons d'adhérer au SNES-FSU !*

[huit.re/AdhererAuSNES](http://huit.re/AdhererAuSNES)

